



## ASSEMBLÉE SEMI-ANNUELLE

30 janvier 2022

9 h (HP) / 10 h (HR) / 11 h (HC) / 12 h (HE) / 13 h (HA) / 13 h 30 (HTN)

Le présent avis annonce aux membres de Rowing Canada Aviron que l'assemblée semi-annuelle de RCA aura lieu le 30 janvier 2022 à 9 h (HP) par le biais d'un lien de conférence Zoom.

### ORDRE DU JOUR

- a. Ouverture de l'assemblée
- b. Constitution d'un quorum
- c. Identification du scrutateur ou de la scrutatrice
- d. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle précédente :  
23 septembre 2021 ([télécharger ici](#))
- e. Adoption du procès-verbal de l'assemblée semi-annuelle précédente :  
31 janvier 2021 ([télécharger ici](#))
- f. Présentation des rapports : Rapport annuel 2021 ([télécharger ici](#))
- g. Rapport du comité 2021 sur les cotisations et redevances ([télécharger ici](#))
- h. Propositions de modification aux règlements administratifs de RCA  
([télécharger ici](#))
- i. Modifications proposées au Code de course\* ([Changements majeurs, changements mineurs](#))
- j. Propositions d'un membre – Dominion Day Regatta Association ([télécharger ici](#))
- k. Autres enjeux

### VOTE PAR PROCURATION

Une association membre ou un club en règle peut nommer un(e) représentant(e) désigné(e) pour voter au nom de son association ou de son club – dans ce cas, un formulaire de procuration n'est pas nécessaire. Par conséquent, nous recommandons que chaque club ou association désigne un(e) représentant(e) pour assister à cette assemblée virtuelle, bien que nous pouvons fournir un formulaire de procuration si nécessaire – veuillez nous contacter par courriel : [rca@rowingcanada.org](mailto:rca@rowingcanada.org).